

Conseil d'Ecole du 31 mars 2009
Ecole Maternelle Dulamon
BLANQUEFORT

Compte rendu de séance

Personnes présentes :

Représentant la municipalité :

Mme Sandrine Lacaussade, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, représentant Mme Lydie Gauthier, retenue au Conseil d'Ecole de l'Ecole Saturne

Enseignants :

Mme Véronique Pérez, directrice, maîtresse Petite Section
Mme Chantal CATUSSEAU, maîtresse Grande Section
Mme Cécile DOUSSIN, maîtresse Moyenne Section
M. , RASED

ATSEM :

Mme Christelle Montero

Représentants des parents d'élèves :

FCPE :

Mme Laurence Beldent
Mme Sandra Giraud
M. Nicolas Bordenave, secrétaire de séance

PEEP :

Mme Lise Babin

Personnes excusées :

Mme Streby (PEEP)
Mme Sid Amar (FCPE)

1- POINT SUR LES EFFECTIFS PREVISIONNELS A LA RENTREE 2009

Au 31 mars 2009, pour l'année scolaire 2009-2010, les prévisions sont les suivantes :

- 29 élèves en moyenne section
- 30 élèves en grande section
- 21 élèves en petite section

Les prévisions pour la petite section tournent autour de 24-25 élèves, hors dérogations.

Mme Lacaussade précise qu'aucune dérogation n'a été accordée l'année précédente.
Dans tous les cas, aucune dérogation pour cette rentrée 2009 ne sera traitée après le 15 mai 2009.

La municipalité a en effet défini pour cette année une date limite de demande, élément nécessaire à la prévision et à l'organisation sereine de l'année scolaire.

2- LES HORAIRES DE L'ECOLE DULAMON

Une commission extramunicipale examine depuis décembre 2008 les conditions de réaménagement des horaires des écoles maternelles et élémentaires.

Cette commission associe représentants d'enseignants, de la CAF, de l'ABC, des parents d'élèves, et élus autour de cette réflexion.

Les débats portent majoritairement sur les conditions de la pause méridienne :

Celle-ci pose matériellement des problèmes de place, et donc de service auprès de l'enfant, qui n'est pas optimal.

La fixation d'une pause de 12h à 14h est en cours d'étude : au sein même de la majorité municipale, les positions divergent, ce qui motive une réflexion en termes d'avantages/inconvénients.

Un questionnaire élaboré a été adressé aux parents, qui porte sur le recensement des habitudes de ces derniers, et se veut effectuer une synthèse des vœux de ces derniers en matière d'horaires de début et de fin des classes.

Les 3 propositions basées sur une pause méridienne de 2h sont :

8h30-11h30, reprise à 13h30-16h30

8h45-11h45, reprise à 13h45-16h45

9h00-12h00, reprise à 14h00-17h00

Ce questionnaire a une visée consultative, et n'a pas force décisionnaire : le maire est décideur en dernier ressort.

A mi-mai 2009, les parents seront fixés sur ces horaires, soit 3 mois avant la rentrée.

Les horaires d'ouverture des écoles maternelles sont en cours de modification, afin de prendre en compte les 5-10minutes propres à faciliter notamment le passage de Dulamon à Saturne pour les parents d'enfants scolarisés sur les deux écoles simultanément.

Ces difficultés liées à la double « domiciliation » des enfants ayant motivé des demandes de dérogation, Mme Lacaussade rappelle à cet égard les principes qui régissent l'octroi des dérogations :

- Continuité de la scolarité
- Respect des fratries
- Critères sociaux
- Proximité famille

Ces principes président à l'examen des dossiers de demande.

Actuellement, certaines écoles souffrent de difficultés plus ou moins liées à de telles demandes (15 à 20 enfants en trop sur Curegan, réorientés vers les écoles de La Renney ou Dulamon)

La pause méridienne suppose enfin une réflexion autour de l'animation du temps supplémentaire alloué à cette pause.

Le personnel d'animation déjà présent à Dulamon permet d'harmoniser les groupes.

Il semble cependant nécessaire que cette personne dispose de matériel propre pour faciliter les activités proposées aux MS et GS.

Elle reste généralement à l'intérieur pour proposer des activités calmes durant cette période de pause.

Un groupe de travail étudie actuellement la possibilité d'ancrer ces interventions sur des projets de long terme (activités autour du cirque, ...)

En tout état de cause, l'allongement de la durée de la pause méridienne impose une réflexion sur le contenu des activités à y inscrire, notamment du fait du « rallongement » d'une demi-heure de la journée des enfants.

3- BILAN DU SOUTIEN PERSONNALISE

Premier constat de bon sens, le soutien rallonge la journée de l'enfant, et cela se fait sentir notamment durant l'hiver, où signes de fatigue et de lassitude ont été remarqués.

Ces 3 séances de 40 minutes hebdomadaires ont cependant donné des résultats très positifs dans la relation avec l'enseignant, qui se trouve naturellement plus détendue en effectif restreint (notamment public du premier trimestre).

Le profil des enfants présents au deuxième trimestre était différent.

Au troisième trimestre, le public a été ciblé sur les enfants de MS plus en difficulté quant au rythme scolaire de la classe.

Il semble intéressant si le système venait à perdurer d'axer le travail sur les enfants de GS.

Les parents ont proposé que cette phase de soutien soit incluse dans la pause méridienne de 2h.

Mme Perez a indiqué que cette option avait été envisagée par les enseignantes, autour d'un système de 4 séances de 30 minutes.

Cette option semble plus confortable pour les parents, ainsi que pour les enfants qui ne verraient pas leur journée s'allonger encore à l'issue des 8h déjà passées au sein de l'école.

Une autre option consisterait à 2 soirs de soutien, et un d'autoformation des enseignantes (projet autour du papier, ou autour de l'informatique).

En Grande Section, le soutien a porté sur deux groupes, afin que tous les enfants passent en soutien, et participent notamment à un travail autour du langage, et un autre autour des mathématiques.

4- BILAN TRAVAUX/EQUIPEMENTS

Demandes formulées par la directrice

- Equipement du coin lecture en fauteuils et meubles

Aménagement à l'étude, en voie de chiffrage

- Demande de renouvellement du « budget » pour achat de livres de 200€ alloué en 2008
- Demande de possibilité de planter un arbre dans le cadre du projet « arbre » avec petite inauguration

Etat des dossiers déjà en instance :

- Réaménagement de la cour, (revêtement, préau, ...)

Etat du dossier, en plan pluriannuel d'investissement, donc fonction des arbitrages.

Ces travaux ne sont pas inscrits au budget 2009

- Peintures intérieures de la cantine
Travaux effectifs initialement prévus pour mai, devis effectués, mais reportés à l'été, et retour au stade des arbitrages.
Au vu du report a minima à 2010 des travaux de la cour, les parents d'élève ont affirmé leur attachement à la mise en œuvre rapide des travaux plus restreints de rénovation des revêtements muraux de la cantine.
Ils ont alerté la représentante de la municipalité quant à l'impact en termes d'hygiène de ces revêtements souillés : si l'impact en termes d'hygiène alimentaire n'est pas direct sur la cuisine, il en est autrement sur l'effet de tapisseries inadaptées à une salle de restauration.
- Travaux en salle d'hygiène
Parents et enseignants ont accueilli avec bonheur l'annonce d'un réaménagement d'une zone d'intimité dans la salle d'hygiène.
Ils ont également alerté la représentante de la municipalité quant aux sanitaires destinés aux plus petits, qui sont manifestement inadaptés et potentiellement dangereux pour les enfants.
- Demande de travaux
Mme Perez a signalé à Mme Lacaussade que le logiciel de demande de travaux mis en place par la mairie n'avait pas encore été fourni à l'Ecole Dulamon, ce qui est préjudiciable pour le transfert des demandes.

5- PROJETS PEDAGOGIQUES

- [Le vendredi 29 mai 2009, 18h00, vernissage prévu de l'exposition « Autour de l'Arbre »](#)

Ont été effectués autour du thème de l'arbre notamment des lectures, et les enfants ont été appelés à élire leur livre préféré.

Ce thème correspond bien à la thématique de la ville relative à l'Agenda 21.

Une production plastique sera également exposée, fruit du travail effectué par une plasticienne auprès des enfants.

- [La Journée du Développement Durable le 19 juin 2009](#)
Conditions évoquées de la participation des enfants à cette journée à Fongravey, qui fera suite à l'Echappée Belle, animations et spectacle programmés.

Problème majeur : le transport des enfants et leur rapatriement, éventualité de faire appel à des parents accompagnant de petits groupes de 6 enfants.
Cette organisation est à l'étude.

6- KERMESSE DE L'ECOLE

[La date de la kermesse a été fixée au 27 juin 2009.](#)

Cependant, il a été rappelé que la kermesse, destinée au financement des équipements de cour, ou de l'achat par la coopérative de nouveaux livres pour les enfants, ne pouvait vivre que par l'implication des parents.

Dans cette perspective, ont été évoqués les conditions d'organisation, ainsi que la nécessité de proposer aux parents rapidement de s'investir dans ce projet cher aux enfants.
L'investissement et la présence sur stand est indispensable, autant que la bonne humeur !

Il a également été débattu du déroulement de celle-ci, et la possibilité d'organiser une restauration sur place notamment.

En tout état de cause, l'amélioration de l'accueil de nos enfants passe aussi par une kermesse réussie !